

Le cas Thibaudat

Sous le titre *Louis-Ferdinand Céline, le trésor retrouvé*, Jean-Pierre Thibaudat propose une version revue et augmentée de la série d'articles publiés sur le site Mediapart. Occasion de revenir sur le cas de cet ancien journaliste de *Libération* qui a gardé par devers lui pendant quarante ans les manuscrits qui lui furent confiés par l'une des filles d'Yvon Morandat. Le "secret des sources", dont s'est prévalu Thibaudat pendant des mois s'est soudainement évaporé cet été.

Certes, il faut lui savoir gré d'avoir, à la suite de Morandat, préservé ces manuscrits, mais on peut s'interroger sur cette personnalité artificieuse. Ainsi, alors qu'il détenait ces manuscrits depuis dix ans, il sollicita, en octobre 1992, François Gibault afin d'avoir un entretien avec Lucette Destouches. Et ce alors même qu'il obéissait à l'injonction formulée par les héritiers de Morandat : pas question de lui remettre ces manuscrits car elle a « *déployé beaucoup d'efforts pour tenter de gommer l'ignominie antisémite de son époux.* » Or Lucette n'a fait que respecter la volonté de son mari qui ne souhaitait pas que les pamphlets fussent réédités. Sans vergogne, Thibaudat se rendit à Meudon où Lucette le reçut très gentiment. Sa critique théâtrale de *L'Église*, jouée au Théâtre de Nanterre, et cet entretien paraîtront ensemble sur une double page, faisant l'ouverture des pages culture¹. Dans son livre, Thibaudat relève que « *M^e Gibault a oublié [lui] avoir facilité cette visite à Lucette Destouches* ». Sans doute n'a-t-il pas oublié, lui, l'accueil bienveillant de Lucette au moment où il détenait ces manuscrits dont il n'ignorait pas l'origine frauduleuse.

Aujourd'hui il déplore le fait que les ayants droit aient déposé plainte contre lui car il ne se considère pas comme un receleur. Il omet de rappeler que cette plainte fut motivée par le fait qu'il a obstinément refusé *pendant huit mois* de restituer ces manuscrits à ceux qui sont

aujourd'hui les héritiers de Céline. C'est qu'il espérait manifestement être associé à la publication de ces inédits dont il avait assuré la transcription pendant des décennies. Alors qu'il n'avait aucun droit sur ces textes, il entendait aussi imposer ces conditions : la remise des manuscrits à l'IMEC dont son avocat est l'un des conseils². Sur les réseaux sociaux, David Alliot ne dissimula pas son agacement « *quand Thibaudat exige que ce fonds doit être mis en bibliothèque accessible aux chercheurs alors que lui s'est tout gardé égoïstement pendant 40 ans, sachant pertinemment que ce fonds ne lui appartenait pas.* »

On peut imaginer le ressentiment du journaliste qui n'obtient pas satisfaction et dû, la mort dans l'âme, restituer les documents dès lors qu'il ne lui était plus possible de faire autrement sous peine d'avoir de sérieux ennuis avec la justice. Quoiqu'il s'en défende, il a aussi été cruellement vexé que son nom ne soit même pas cité par François Gibault dans sa préface de *Guerre*. Il souligna d'ailleurs ce détail dans l'entretien qu'il accorda à France Inter, et n'a de cesse depuis de critiquer l'édition réalisée par Pascal Fouché³. Il en arriva même à déprécier l'exposition « Céline. Les manuscrits retrouvés » qui se tint à la galerie Gallimard. Pour quelle raison ? Tout simplement parce que la médaille militaire a été exposée sans que ne fût rappelé que Louis Destouches n'avait



M. Yvon Morandat a tenu à conserver les deux petits Degas qui ornaient le bureau de L.-F. Céline.



Cette épée n'a pas été offerte à Céline par un ami allemand, mais prise à l'ennemi par M. Morandat.

Yvon Morandat dans l'appartement de Céline
(Point de vue, 17 janvier 1946)

plus le droit de la porter par décision de justice (!). Alors que cette exposition était centrée sur la guerre 14-18, il dénonce aussi le fait que n'y figure pas ce qu'il nomme « *un dossier juif* » composé de quelques notes et documents. Mais bien d'autres documents laissés par Céline rue Girardon ne figurent pas davantage dans cette exposition, dont diverses correspondances, sans que Thibaudat ne s'en émeuve.

Cerise sur le gâteau : il lui arrive de prendre des libertés avec la réalité. Comme on s'en souvient, le 6 août 2021, la découverte des manuscrits fut révélée par *Le Monde*. Dans son livre, il indique que c'est son avocat Emmanuel Pierrat et lui qui ont choisi le quotidien et son journaliste Jérôme Dupuis. Gros mensonge : c'est Émile Brami qui mit le journaliste et les ayants droit en contact : « *Nous avons gardé le silence pendant huit mois et il était convenu dès le début que l'article paraîtrait dans Le Monde* », précise Brami. « *Ce n'est donc ni Thibaudat ni Pierrat qui en ont décidé.* »

Laissons la conclusion à Véronique Chovin, colégataire universelle de Céline : « *Tant de malhonnêteté, de mauvaise foi, de malveillance ! Tout aurait été si simple sans tous ces mensonges.* »

M. L.

• Jean-Pierre THIBAUDAT, *Louis-Ferdinand Céline, le trésor retrouvé*, Éditions Allia, 2022, 128 p. (9 €).

1. Jean-Pierre Thibaudat, « Céline, début du Voyage » & « Lucette Destouches : "Jamais content" », *Libération*, 10-11 octobre 1992. Repris dans le BC (n° 444, octobre 2021) sous le titre « *L'Église vue par Thibaudat* », et (n° 443, septembre 2021) sous le titre « *Quand Libé s'invitait à Meudon* ».

2. Le manuscrit de *Mort à crédit* rejoindra la B.N.F. sous forme de datation, destinée à payer les droits de succession des ayants droit. Véronique Chovin ajoute : « Si des chercheurs sérieux veulent les consulter, nous serons ravis d'accéder à leur demande. Une édition du manuscrit de *Guerre* en fac-similé a déjà vu le jour aux

Éditions des Saints-Pères. Que cela soit clair : notre intention n'est pas de mettre sous le boisseau ces manuscrits et encore moins de vendre le moindre feuillet. » (Propos recueilli par Jérôme Dupuis, « *Le sulfureux destin des inédits de Céline* », *Le Monde*, 1^{er} septembre 2022).

3. Entretien avec Sonia Devillers dans l'émission « *Le Mag de la Matinale* », France Inter, 30 août 2022. Annonçant dans une vidéo cette émission sur sa page *facebook*, Emmanuel Pierrat qualifia Céline d'« *écrivain de génie et d'horrible crapule* ».

MORANDAT

Dans sa biographie, François Gibault signale que, dans les premiers mois suivant la Libération, Yvon Morandat vécut dans les meubles de Céline. Ce qui avait fait dire à celui-ci que Morandat fit un enfant dans son lit, sa première fille étant née en 1946. Un reportage photographique le montre dans l'appartement de Céline : le 17 janvier 1946, l'hebdomadaire *Point de vue* publie un article sur le thème « Dans les décors d'hier vivent les hommes d'aujourd'hui » :

« Le premier délégué politique du général de Gaulle en France occupée, M. Yvon Morandat avait des rendez-vous clandestins, rue Girardon [ceux du Comité parisien de Libération, *ndlr*]. La consigne était de ne pas parler trop fort, on se méfiait du locataire de l'appartement du dessus : Louis-Ferdinand Céline. Yvon Morandat habite maintenant cet appartement, il n'y a pas trouvé de manuscrits [sic], mais quelques tableaux, dont deux dessins de Degas : des *Danseuses*. »

Ces pastels, que Céline aimait beaucoup, lui avaient été offerts par Marie Morvan, la mère d'Édith Follet. Dans ce reportage, il est mentionné que « *Morandat a tenu à conserver les deux petits Degas qui ornaient le bureau de Céline* ». On voit aussi Morandat lisant *Céline en chemise brune* de Kaminski qu'il avait sans doute trouvé dans cet appartement réquisitionné par la Résistance en septembre 1944. Dans un article bien documenté, François-Guillaume Lorrain revient sur l'itinéraire de ce résistant¹. Il